PAROLES D'ACTEUR

« LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE VERTUEUSE »

Marie-Josée NAHLER Directrice adjointe stationnement parcs relais, gares routières - Direction des infrastructures stationnement et équipements de mobilité Direction générale adjointe mobilité de la Métropole Aix-Marseille Provence



Le stationnement est un levier essentiel de la mobilité et plus précisément les parcs relais qui aujourd'hui deviennent de véritables portes d'entrée des réseaux de transport de la Métropole. Aujourd'hui 7 communes sont dotées de parcs de stationnement payants sur la Métropole et de stationnement payant sur voirie, 47 communes disposent de stationnement réglementé. L'offre de stationnement est croissante et présente de forts enjeux. Un observatoire partenarial qui deviendra peut-être demain métropolitain, est essentiel pour suivre cette activité. Nous cherchons à l'améliorer avec un suivi statistique et des analyses plus régulières. Les données récoltées auprès des délégataires sont essentielles pour avoir une vision globale et accompagner le pilotage des politiques de stationnement et mieux répondre à la demande des usagers.

Plus spécifiquement sur les parkings en ouvrage, on assiste aujourd'hui à une grande hétérogénéité des tarifs, qui est le fruit des transferts de compétences successifs. Aujourd'hui l'objectif poursuivi consiste à une meilleure cohérence en suivant peut-être une logique zonale, avec des centre-ville plus chers qu'en périphérie, tout en œuvrant en faveur des résidents, afin de pérenniser la vie des centres urbains. Il s'agit également de favoriser l'accueil des deux roues motorisés et des vélos, de plus en plus nombreux au sein des parcs afin de libérer l'espace public en faveur des piétons et plus globalement, des modes doux. Nous travaillons aussi à une tarification de nuit moins chère pour permettre une fréquentation accrue des pôles générateurs, bars, restaurants ou salles de spectacles et des actions ciblées pour soutenir l'activité commercante essentielle pour maintenir la vie urbaine. Agir sur le stationnement permet de mettre en place une politique vertueuse pour accompagner la revitalisation des cœurs de ville. Il s'agit de remettre l'humain au centre de toutes les réflexions.

La Métropole aura bientôt plus de marges de manœuvre car un grand nombre de contrats seront renouvelés. Outre la révision des grilles tarifaires dont les produits proposés seront d'avantage en adéquation avec les besoins des usagers, le renouvellement des contrats permettra aussi d'engager des programmes de travaux d'embellissement des ouvrages, pour les doter des nouvelles technologies qui contribueront à la sécurisation des sites tout en offrant des services à la personne, complémentaires.